

Charte des concours de DESSIN

Club CDI - collège G. Halimi Labenne 2022 :

Généralités :

Vous pouvez vous participer à 1 concours ou aux 2 :

DESSIN sur support papier	DESSIN sur support NUMERIQUE
Le concours de dessin sera divisé en 2 niveaux - 6° et CM2 des écoles de Labenne et Ondres, - 5°, 4° et 3°	Le concours est réservé aux collégiens, et se divise en 2 niveaux. - 6° et 5° - 4° et 3°
Le jury est composé des élèves du club CDI non participant au concours. Les élèves de CM2 seront intégrés au jury pour les catégories 5°, 4° et 3ème.	Les élèves du club CDI non participant au concours et les élèves de CM2 seront jury.
Pas d'inscriptions cette année. Les retours des dessins se feront au C.D.I auprès de Mme Lartigue, ou auprès des professeurs des écoles qui transmettront à Mme Lartigue via mail (benedicte.lartigue@ac-bordeaux.fr)	Pas d'inscriptions cette année. Les retours des dessins se feront par mail à benedicte.lartigue@ac-bordeaux.fr . Ne pas oublier de noter en <i>objet</i> « Concours dessin 2022 » et son nom/prénom/classe <i>en corps du texte</i>

Vous aurez jusqu'après les vacances de février pour faire le dessin. Ne sera accepté qu'un dessin de la même personne par concours. La date limite de retour des dessins est le **1^{er} mars 2022**.

Dessin : règles à respecter pour les 2 concours

- Le dessin se fera sur une feuille **format A4 blanche** (dessin). Tous types de dessin sont acceptés (mangas ou non, personnages, animaux, paysages...)
- La couleur n'est pas obligatoire. L'ancrage (contour noir) de même.
- **Décalquer est interdit**. Le plagiat (recopier une image sans décalquer et à l'identique) est autorisé si l'image copiée est jointe au dessin. Pour le numérique, il faut que ce soit un dessin original (pas de copie d'un dessin existant) mais on peut utiliser des poses vierges, des bases de dessin.

Participation :

- **Les dessins ne doivent pas être signés**. Dans le dos de la feuille, il faudra noter au **crayon à papier** son nom, prénom et classe. Pour le numérique, lorsque vous envoyez le dessin, il faut noter en objet « Concours dessin 2022 » et son nom/prénom/classe en corps du texte
- La date limite de retour des dessins est **la semaine du 1^{er} au 8 mars 2022**. Mme Lartigue s'occupera de rendre anonyme chaque dessin avant le vote du jury (au cours du mois de mai)

Les résultats seront publiés sur le web dès la délibération du jury.

- Sur le site du collège <https://www.college-labenne.fr/>
- Sur le portail e-sidoc du CDI <https://0401014k.esidoc.fr/>
- Sur le compte youtube du CDI <https://www.youtube.com/channel/UC1hOB3oJnInuBI227b6C6w/featured>

Membres du Club CDI 2021-2022